SOCIETE FINANCIERE

SAINTE-MARGUERITE

S.A.S au Capital de 1.485.287,50 Euros
Siège Social 1309 Av. Cdt. Houot 83130 La Garde
RCS TOULON 417 627 916

PROCÈS – VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 27 MARS 2024

L'AN DEUX MIL VINGT QUATRE
et le 27 Mars à 14 heures, au siège social,
Les associés de la "S.A.S SOCIÉTÉ FINANCIÈRE SAINTE-MARGUERITE" se sont réunis en Assemblée Générale sur la convocation qui leur a été faite par lettre simple par leur Président.
Les Commissaires aux Comptes ont en outre été convoqués à la présente réunion courrier électronique avec demande d'avis de réception le 11 Mars 2024.
L'assemblée est présidée par Monsieur Bruno THIRE, Président.
Les associés assistant à la réunion ont signé la feuille de présence en entrant en séance qui, après vérification, est certifiée exacte par le président. Cette feuille est tenue à la disposition des associés.
L'assemblée réunissant 95.825 actions sur les 95.825 actions composant le capital de la société peut régulièrement délibérer.
Le président met à la disposition de l'assemblée les documents suivants :

- un exemplaire de la convocation des associés ;
- la copie de la lettre de convocation adressée aux Commissaires aux Comptes avec l'avis de réception ;
- les statuts de la Société ;
- la feuille de présence à l'assemblée ;
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la Société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 30 Septembre 2023 ;
- le rapport de gestion du Président ;
- le tableau des résultats financiers des cinq derniers exercices ;
- les rapports du Commissaire aux Comptes ;
- le rapport de gestion du groupe ;
- les comptes consolidés ;
- le rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés ;
- le texte des résolutions proposées à l'assemblée.

Puis le Président déclare que l'inventaire, les comptes annuels, le rapport de gestion du Président, les rapports du Commissaire aux Comptes, le texte des résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par les statuts, ont, conformément aux-dits statuts, été communiqués aux associés 15 jours avant la réunion de l'assemblée.
L'assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Président
- Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes clos le 30 Septembre 2023
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 30 Septembre 2023 et quitus au Président
- Affectation du résultat
- Rapport de gestion du Groupe
- Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés
- Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 30 Septembre 2023
- Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ; approbation des conventions qui y sont mentionnées ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

Le Président donne lecture du rapport de gestion du Président et des rapports des Commissaires aux Comptes.
Il donne également lecture du rapport sur la gestion du groupe.
Le Président exposant par ailleurs le rapport sur la politique stratégique du groupe sur l'exercice écoulé, avec l'évaluation et le bilan annuel des actions mises en œuvre par la SFSM sur l'ensemble du Groupe Sainte-Marguerite sur l'exercice écoulé. Le Président expose ensuite le rapport sur la politique stratégique et les modalités de conduite de cette politique commune sur l'ensemble du groupe Sainte-Marguerite par la SFSM pour l'exercice à venir.
Les deux rapports sur cette politique stratégique sont communiqués aux actionnaires

Puis, le Président ouvre la discussion.
Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes inscrites à l'ordre du jour :

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président et du rapport général des Commissaires aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 Septembre 2023 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports, lesquels font apparaître un bénéfice de 118 013 €.
En conséquence, l'assemblée générale donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.
L'Assemblée Générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées à l'article 39-4 du Code général des impôts.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

Affectation de résultat
L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 118 013 € de la manière suivante :

Origine		
Résultat de l'exercice		118 013 €
Autres réserves		10 246 598 €
Dotations aux réserves :		
Aux autres réserves, soit	10 364 611 €	
Totaux	**10 364 611 €**	**10 364 611 €**

Rappel des dividendes distribués
L'assemblée générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale après avoir entendu la lecture du rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés, approuve les comptes consolidés au 30 Septembre 2022 ainsi que les opérations transmises dans ces comptes ou résumées dans le rapport sur la gestion du groupe inclus dans le rapport de gestion.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale statuant sur le rapport du commissaire aux comptes sur les conventions entrant dans le champ d'application des dispositions de l'article L 227-10 du Code de Commerce, approuve les conventions qui y sont mentionnées et prend acte que les conventions anciennes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, entrant dans le champ d'application des dispositions de l'article L 227-10 du Code de Commerce se sont poursuivies au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

CINQUIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait de procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

****

CLÔTURE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 15h00 et de tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui, après lecture, a été signé par le Président.

Monsieur Bruno THIRE
Président

N° 2050-SD 2023

(1) **BILAN - ACTIF**

Désignation de l'entreprise : STE FINANCIERE STE MARGUERITE — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12

Adresse de l'entreprise : 1309 AV COMMANDANT HOUOT 83130 LA GARDE — Durée de l'exercice précédent * 12

Numéro SIRET* 4 1 7 6 2 7 9 1 6 0 0 0 1 4 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 3 0 0 9 2 0 2 3

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC	
	Frais de développement *	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	90 882	AG 85 458	5 424
	Fonds commercial (1)	AH		AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
	Constructions	AP		AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT	55 340	AU 54 414	926
	Immobilisations en cours	AV		AW	
	Avances et acomptes	AX		AY	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU	2 709 260	CV 2 000	2 707 260
	Créances rattachées à des participations	BB		BC	
	Autres titres immobilisés	BD		BE	
	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financières *	BH	3 469	BI	3 469
	TOTAL (II)	BJ	2 858 950	BK 141 872	2 717 078
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT		BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 298 674	BY	1 298 674
	Autres créances (3)	BZ	14 771 799	CA	14 771 799
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres: .....)	CD	1 136 136	CE 599 228	536 908
	Disponibilités	CF	431 047	CG	431 047
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	6 655	CI	6 655
	TOTAL (III)	CJ	17 644 311	CK 599 228	17 045 083
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	20 503 261	1A 741 100	19 762 161

Renvois : (1) Dont droit au bail : | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

© Sage

N° 2051-SD 2023

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

Désignation de l'entreprise : STE FINANCIERE STE MARGUERITE — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 485 288)	DA	1 485 288
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	6 707 725
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	148 749
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	10 246 598
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	118 013
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	18 706 373
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	1 996
	TOTAL (III)	DR	1 996
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	145 334
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	575 465
	Dettes fiscales et sociales	DY	332 993
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	1 053 792
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	19 762 161

RENVOIS

(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Écart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	958 203
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	17 071

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

© Sage

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : STE FINANCIERE STE MARGUERITE — Néant ☐ *

			Exercice N				
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC	
	Production vendue biens *	FD		FE		FF	
	Production vendue services*	FG	1 220 557	FH		FI	1 220 557
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 220 557	FK		FL	1 220 557
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	4 848
	Autres produits (1) (11)					FQ	6
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 225 411
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	764 957
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	5 550
	Salaires et traitements*					FY	197 022
	Charges sociales (10)					FZ	94 746
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*					GA	4 125
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	1 094
	Autres charges (12)					GE	3
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1 067 497
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	157 914
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* **(III)**					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* **(IV)**					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	376 040
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	3 000
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	379 040
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	283 030
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 835
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	284 865
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	94 175
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	252 090

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

© Sage

N° 2053-SD 2023

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise : STE FINANCIERE STE MARGUERITE — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**		HJ	
Impôts sur les bénéfices * **(X)**		HK	134 077
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 604 451
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 486 438
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	118 013

RENVOIS

			Exercice N
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
(3) Dont	- Crédit - bail mobilier *	HP	
	- Crédit - bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	370 040
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	4 848
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles — facultatives A6	obligatoires A9	12 045
	dont cotisations facultatives Madelin A7		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

© Sage

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

JH & ASSOCIÉS

Thierry BOURBON

SAS FINANCIERE SAINTE MARGUERITE

1309, avenue Commandant Houot

83130 LA GARDE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30/09/2023

Thierry Bourbon
Centre Hermès 1 – Bât 1 – 83160 LA VALETTE DU VAR – Tel 04 13 96 12 80
JH & Associés – Edouard Lompré
157, route de Marseille 83200 TOULON – Tel 04 86 11 08 90 – Fax 04 94 06 72 94

JH & ASSOCIÉS

RAPPORT AVEC CERTIFICATION SANS RÉSERVE

A l'Assemblée Générale,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales du 24 mars 2021 et 27 mars 2019, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS SOCIETE FINANCIERE SAINTE MARGUERITE, relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 01/10/2022 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VÉRIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSÉS AUX MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux membres de la société sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-551 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Fait à Toulon, le 11 mars 2024

Les Commissaires aux Comptes

JH & ASSOCIES

Thierry BOURBON

Edouard LOMPRE

ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 30/09/2023	Net (N-1) 30/09/2022
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	90 882	85 458	5 424	8 743
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	**90 882**	**85 458**	**5 424**	**8 743**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles	55 340	54 414	926	1 732
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	**55 340**	**54 414**	**926**	**1 732**
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	2 709 260	2 000	2 707 260	2 709 260
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	3 469		3 469	3 253
TOTAL immobilisations financières :	**2 712 728**	**2 000**	**2 710 728**	**2 712 513**
ACTIF IMMOBILISÉ	**2 858 950**	**141 872**	**2 717 078**	**2 722 988**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	1 298 674		1 298 674	604 735
Autres créances	14 771 799		14 771 799	14 182 628
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	**16 070 473**		**16 070 473**	**14 787 363**
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	1 136 136	599 228	536 908	717 938
Disponibilités	431 047		431 047	1 306 693
Charges constatées d'avance	6 655		6 655	5 700
TOTAL disponibilités et divers :	**1 573 838**	**599 228**	**974 610**	**2 030 331**
ACTIF CIRCULANT	**17 644 311**	**599 228**	**17 045 083**	**16 817 695**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	**20 503 261**	**741 100**	**19 762 161**	**19 540 682**

BILAN PASSIF

RUBRIQUES			Net (N) 30/09/2023	Net (N-1) 30/09/2022
SITUATION NETTE				
Capital social ou individuel	dont versé	1 485 288	1 485 288	1 485 288
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			6 707 725	6 707 725
Écarts de réévaluation	dont écart d'équivalence			
Réserve légale			148 749	148 749
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves			10 246 598	10 409 735
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice			118 013	(163 137)
		TOTAL situation nette :	**18 706 373**	**18 588 360**
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
		CAPITAUX PROPRES	**18 706 373**	**18 588 360**
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
		AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques				
Provisions pour charges			1 996	902
		PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**1 996**	**902**
DETTES FINANCIÈRES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			145 334	177 264
Emprunts et dettes financières divers				
		TOTAL dettes financières :	**145 334**	**177 264**
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS				6 868
DETTES DIVERSES				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			575 465	581 235
Dettes fiscales et sociales			332 993	185 211
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				842
		TOTAL dettes diverses :	**908 458**	**767 288**
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE				
		DETTES	**1 053 792**	**951 420**
Ecarts de conversion passif				
		TOTAL GÉNÉRAL	**19 762 161**	**19 540 682**

Résultat de l'exercice en centimes 118 012.62 €

Total du bilan en centimes 19 762 160.96 €

COMPTE DE RESULTAT

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 30/09/2023	Net (N-1) 30/09/2022
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	1 220 557		1 220 557	1 208 385
Chiffres d'affaires nets	**1 220 557**		**1 220 557**	**1 208 385**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			4 848	32 519
Autres produits			6	1
PRODUITS D'EXPLOITATION			**1 225 411**	**1 240 905**
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			764 957	720 951
TOTAL charges externes :			**764 957**	**720 951**
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			5 550	7 239
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			197 022	200 828
Charges sociales			94 746	95 933
TOTAL charges de personnel :			**291 768**	**296 761**
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			4 125	3 691
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges			1 094	902
TOTAL dotations d'exploitation :			**5 219**	**4 594**
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			3	2
CHARGES D'EXPLOITATION			**1 067 497**	**1 029 547**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			**157 914**	**211 357**
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participation			376 040	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			3 000	3 390
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
			379 040	**3 390**
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations financières aux amortissements et provisions			283 030	318 198
Intérêts et charges assimilées			1 835	2 236
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
			284 865	**320 434**
RÉSULTAT FINANCIER			**94 175**	**(317 044)**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS			**252 090**	**(105 687)**

COMPTE DE RESULTAT (suite)

PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	134 077	57 450
TOTAL DES PRODUITS	**1 604 451**	**1 244 295**
TOTAL DES CHARGES	**1 486 438**	**1 407 431**
BÉNÉFICE OU PERTE	**118 013**	**(163 137)**

Les informations ci-après constituent l'annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2023 dont le total est **19 762 160.96 €uros** et le résultat s'élève à **118 012.62€uros**.

L'exercice social a une durée de 12 mois couvrant la période du 01/10/2022 au 30/09/2023.

L'exercice précédent, clos le 30/09/2022, avait une durée de 12 mois.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis par Monsieur Bruno THIRE agissant en qualité de Président.

I. REGLES, METHODES COMPTABLES ET FAITS SIGNIFICATIFS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2023 sont établis et présentés en conformité au règlement 2017-03 du 3 Novembre 2017, modifiant le régalement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général, homologué par arrêté du 26 Décembre 2017.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

1. FAITS CARACTERISTIQUES

Aucun fait significatif n'est intervenu sur l'exercice.

2. CHANGEMENTS DE METHODE

Au cours de l'exercice, aucun changement de présentation n'est intervenu ; par conséquent les exercices sont comparables sans retraitement.

3. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

a. Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées :

- à leur coût d'acquisition, qui correspond au prix d'achat majoré des frais accessoires (biens acquis à titre onéreux),
- à leur coût de production (biens produits),
- à leur valeur vénale (biens acquis à titre gratuit).

Fonds de commerce

En application du texte de la directive Européenne 2013/34/UE, les fonds de commerce de la société sont présumés avoir une durée d'utilisation non limitée.

Les fonds de commerce acquis ne font pas l'objet d'un amortissement.

Une dépréciation est enregistrée lorsque la valeur d'usage est inférieure à la valeur nette comptable.

Les amortissements pour dépréciation des autres immobilisations reflètent la durée de vie économique des biens inscrits à l'actif et sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif, en fonction de leur durée d'usage :

Immobilisations Incorporelles :	**DUREE**	**MODE**
- Logiciels informatique.....	1 à 3 ans	Linéaire

Immobilisations Corporelles :	**DUREE**	**MODE**
- Constructions (sur sol d'autrui)	20 ans	Linéaire
- Agencement et aménagement des constructions (sur sol d'autrui)	10 à 15 ans	Linéaire
- Matériel et outillage industriels	3 à 10 ans	Linéaire
- Installations générales, agencements divers	5 à 10 ans	Linéaire
- Matériel de transport.....	4 à 5 ans	Linéaire
- Matériel de bureau	4 à 5 ans	Linéaire
- Matériel informatique	3 à 5 ans	Linéaire
- Mobilier	5 à 10 ans	Linéaire

Lorsque des composants des immobilisations corporelles ont des durées d'utilité différentes, ils sont comptabilisés en tant qu'immobilisations corporelles distinctes.

Les coûts directement attribuables à l'acquisition d'immobilisations corporelles sont comptabilisés dans le coût d'entrée des immobilisations concernées.

Un test de valeur est réalisé lorsqu'un indice de perte de valeur apparait.

Une dépréciation est comptabilisée si la valeur vénale de l'actif est inférieure à sa valeur nette comptable.

Immobilisations financières

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, sont enregistrés au coût d'acquisition.

Si cette valeur est supérieure à la valeur d'utilité, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

La valeur d'usage est la quote-part des capitaux propres que les titres représentent, le cas échéant corrigée pour tenir compte de l'intérêt de ces sociétés pour le groupe ainsi que de leurs perspectives de développement et de résultat.

b. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles font l'objet d'une provision pour dépréciation déterminée au cas par cas après analyse menée dans le cadre du processus régulier de recouvrement des créances mis en place.

c. Provisions pour risques et charges

Une provision pour risques et charges est constituée dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour la société, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

d. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires comprend essentiellement de prestations de services.

Les produits sont constatés au fur et à mesure de la réalisation des prestations.

e. Notion de résultat courant et de résultat exceptionnel

Les éléments des activités ordinaires même exceptionnels de par leur fréquence ou leur montant sont compris dans le résultat courant. Seuls les éléments ne se rapportant pas aux activités ordinaires de l'entreprise ont été comptabilisés dans le résultat exceptionnel.

f. Engagements retraite

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- taux d'actualisation à l'ouverture	3.10 %
- taux d'actualisation à la clôture.....	4,00 %
- conditions de départ.....	Départ volontaire suivant les dispositifs de la loi Fillon et tenant compte des mesures d'allongement progressif de la durée d'activité.
- droit acquis	Convention Collective de l'entreprise qui s'applique.

Le montant des indemnités de départ à la retraite s'élève au 30 septembre 2023 à **1 996 €uros**.

Ce montant est provisionné dans les comptes sociaux.
Le montant est calculé en application de la méthode rétrospective.

g. Droit à la formation

Le CPA se compose du Compte Personnel de Formation (CPF), du Compte Professionnel de Prévention (C2P) et du Compte d'Engagement Citoyen (CEC).

II. NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

A. IMMOBILISATIONS

Les mouvements de l'exercice afférents aux valeurs brutes et aux amortissements sont résumés dans les tableaux suivants :

Etat des Immobilisations :

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	90 882		
TOTAL immobilisations incorporelles :	**90 882**		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	55 340		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	**55 340**		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	2 709 260		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	3 253		215
TOTAL immobilisations financières :	**2 712 513**		**215**
TOTAL GÉNÉRAL	**2 858 735**		**215**

Etat des Immobilisations (suite):

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles			90 882	
TOTAL immobilisations incorporelles :			**90 882**	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.			55 340	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :			**55 340**	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations			2 709 260	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières			3 469	
TOTAL immobilisations financières :			**2 712 728**	
TOTAL GÉNÉRAL			**2 858 950**	

Etat des Amortissements :

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	**Montant début exercice**	**Augmentations dotations**	**Diminutions reprises**	**Montant fin exercice**
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	82 139	3 319		85 458
TOTAL immobilisations incorporelles :	**82 139**	**3 319**		**85 458**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.	53 608	806		54 414
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	**53 608**	**806**		**54 414**
TOTAL GÉNÉRAL	**135 747**	**4 125**		**139 872**

B. PROVISIONS

Les mouvements de l'exercice afférents aux provisions sont résumés dans les tableaux suivants :

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Provisions pour litiges				
Prov. pour garant. données aux clients				
Prov. pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Prov. pour pensions et obligat. simil.	902	1 094		1 996
Provisions pour impôts				
Prov. pour renouvellement des immo.				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres prov. pour risques et charges				
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	**902**	**1 094**		**1 996**
Prov. sur immobilisations incorporelles				
Prov. sur immobilisations corporelles				
Prov. sur immo. titres mis en équival.				
Prov. sur immo. titres de participation		2 000		2 000
Prov. sur autres immo. financières				
Provisions sur stocks et en cours				
Provisions sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciation	318 198	281 030		599 228
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	**318 198**	**283 030**		**601 228**
TOTAL GÉNÉRAL	**319 100**	**284 124**		**603 224**

Dont utilisation des provisions :

Détail des provisions	Solde Ouverture	Dotations	Reprises Utilisées	Reprises Non Utilisées	Solde Clôture
Prov. Titres de Participation		2 000			2 000
Prov. Engagement de Retraite	902	1 094			1 996
Autres Prov. Déprec.	318 198	283 030			599 228
	319 100	**284 124**	**-**	**-**	**603 224**

C. CREANCES ET DETTES

Les échéances des créances et dettes sont résumées dans les tableaux suivants :

Etat des Créances :

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	3 469		3 469
TOTAL de l'actif immobilisé :	**3 469**		**3 469**
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	1 298 674	1 298 674	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	118 926	118 926	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés	14 652 873	14 652 873	
Débiteurs divers			
TOTAL de l'actif circulant :	**16 070 473**	**16 070 473**	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	6 655	6 655	
TOTAL GÉNÉRAL	**16 080 596**	**16 077 128**	**3 469**

Etat des Dettes :

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine	17 071	17 071		
- à plus d' 1 an à l'origine	128 263	32 674	95 589	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	575 465	575 465		
Personnel et comptes rattachés	13 290	13 290		
Sécurité sociale et autres organismes	20 079	20 079		
Impôts sur les bénéfices	79 993	79 993		
Taxe sur la valeur ajoutée	216 445	216 445		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	3 186	3 186		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GÉNÉRAL	**1 053 792**	**958 203**	**95 589**	

D. FONDS COMMERCIAL

Le fonds commercial s'élève à **0 €uros** au 30 septembre 2023.

E. COMPTES RATTACHES

Produits à recevoir :

Les produits à recevoir représentent un total de **491 519 €uros** et concernent :

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	115 479
Personnel	
Organismes sociaux	
État	
Divers, produits à recevoir	
Autres créances	376 040
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	
TOTAL	**491 519**

Charges à payer :

Les charges à payer représentent un total de **680 219 €uros** et concernent :

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	275
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	561 685
Dettes fiscales et sociales	101 188
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	17 071
Autres dettes	
TOTAL	**680 219**

F. COMPTES DE REGULARISATION

Les charges constatées d'avance s'élèvent à **6 655 €uros** et ne concernent que des charges d'exploitation.
Les produits constatés d'avance s'élèvent à **0 €uros**.

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	6 655	
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	**6 655**	

G. CAPITAL SOCIAL

Le capital social de la société se compose de **95 825 actions** d'une valeur nominale de **15,50 €uros**.

Tableau de variation des capitaux propres :

Détail	Solde Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. dividendes	Affectation du résultat N-1	Apports et fusions	Solde Clôture
Capital social	1 485 288						1 485 288
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	6 707 725						6 707 725
Ecarts de réévaluation							
Réserve légale	148 749						148 749
Réserves statutaires ou contractuelles							
Autres Réserves	10 409 735				- 163 137		10 246 598
Report à nouveau							
Résultat de l'exercice	- 163 137	118 013			163 137		118 013
Subventions d'investissement							
Provisions règlementées							
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**18 588 360**	**118 013**			**0**		**18 706 373**

H. RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier qui s'élève à **94 175 €uros** comprend l'incidence des opérations suivantes :

Produit Financiers de Participation	376 040 €uros
Autres Intérêts et produits assimilés	3 000 €uros
Dotations financières aux amortissements et provisions	- 283 030 €uros
Intérêts et charges assimilées	- 1 835 €uros

I. RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel qui s'élève à **0 €uros**.

J. CHIFFRE D'AFFAIRES

Ventilation du chiffre d'affaires de l'exercice d'un montant de **1 220 557 €uros** :

C.A H.T. Autres	6 030 €uros
C.A. H.T. au titre de l'activité de conventions administratives	1 002 689 €uros
C.A. H.T. au titre des recettes annexes	211 838 €uros

K. SITUATION FISCALE

Les résultats de la société ne sont pas intégrés dans le cadre d'un régime fiscal groupe.

a. Situation fiscale latente

NATURE DES DIFFERENCES TEMPORAIRES	MONTANT
ACCROISSEMENTS de la dette (impôt dû sur :)	
- Provisions règlementées	
- Subventions d'investissements	0
- Amortissements dérogatoires	
Autres :	
-	
SOUS-TOTAL ACROISSEMENTS (A)	0
ALLEGEMENTS de la dette (impôts payés d'avance sur :)	
* Provisions non déductibles l'année de comptabilisation	
- participation des salariés	
- congés payés	
- autres – IFC	1 996
* Provisions à déduire ultérieurement :	
- Amortissement fiscal des frais d'acquisition de titres participation	
- intérêts différés en appl. du dispositif de lutte contre la sous-capitalisation	
SOUS-TOTAL ALLEGEMENTS (B)	
SITUATION FISCALE DIFFEREE NETTE (A - B)	**- 1 996**
IMPOT DU SUR :	
Plus-values différées	
CREDIT A IMPUTER SUR	
Déficits reportables	
Moins values à long terme	
SITUATION FISCALE LATENTE NETTE	**0**

III. ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

A. ENGAGEMENTS FINANCIERS

Les engagements financiers existant au 30 Septembre 2023 concernent des contrats de crédit-bail dont le détail figure ci-dessous, des cautions, garanties et sûretés réelles consenties en garantie de financements obtenus.

a. Crédit-bail

Rubrique	Terrains	Constructions	Installations matériels outillages	Autres	Total
Valeur d'origine					
Redevances restant à payer :					
• A 1 an au plus • A plus d'1 an et 5 ans au plus • A plus de 5 ans		ETAT NEANT			
Total					
Valeur résiduelle :					
• A 1 an au plus • A plus d'1 an et 5 ans au plus • A plus de 5 ans					
Total valeur résiduelle					
Montant pris en charge dans l'exercice					

b. Engagements hors bilan

ENGAGEMENTS DONNES	Total
* Avals et cautions * Nantissement sur cession de créances * Effets escomptés non échus * Autres : Caution Emprunt SG/ CL LA CIOTAT - 570 K€ Caution Emprunt CIC/ CL LA CIOTAT - 2 625 K€ Caution Emprunt CIC/ HPTH-SJ - 6 125 K€ Nantissement comptes Titres - Emprunt CIC - 225 K€	9 545 000
A. Total engagements aux Filiales	**9 545 000**
* Avals et cautions * Nantissement sur cession de créances * Effets escomptés non échus	
B. Total engagements aux participations	
* Avals et cautions	

* Nantissement sur cession de créances	
* Effets escomptés non échus	
C. Total engagements aux entreprises liées	
* Engagements de retraite	1 996
* Autres	
D. Total engagements autres	
Total engagements donnés (A+B+C+D)	**9 546 996**

ENGAGEMENTS RECUS	Total	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
* Avals, cautions et garanties				
* Autres				
A. Total engagements aux Filiales				
* Avals, cautions et garanties				
* Autres				
B. Total engagements aux participations				
* Avals, cautions et garanties				
* Autres				
C. Total engagements aux entreprises liées				
* Avals, cautions et garanties				
* Autres				
D. Total engagements autres				
Total engagements reçus (A+B+C+D)				

ETAT NEANT

c. Dettes garanties par des suretés réelles

En garantie des financements obtenus, la société a consenti les sûretés réelles suivantes :

Dettes	Montant garanti	Nature de la sûreté consentie
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisation et comptes rattachés		
Autres dettes		
Total		

ETAT NEANT

d. Personnel

L'effectif moyen par catégorie s'établit comme suit :

Catégorie	Total
* Cadres	**2,00**
* Agents de Maitrise/Techniciens	**0,00**
* Employés	**0,00**
Total	**2,00**

e. Rémunérations des dirigeants

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à mentionner une rémunération individuelle.

f. Identité de la société "consolidante"

La société fait partie d'un groupe dont la société "consolidante" est la Société par Actions Simplifiée SOCIETE FINANCIERE SAINTE MARGUERITE, entité de nationalité française enregistrée à TOULON sous le RCS 417 627 916. Son siège social est 1 309 AVENUE DU COMMANDANT HOUOT - 83 130 LA GARDE et son capital social s'élève 1 485 287.50 €uros.

g. Filiales et participations

Filiales et participations	Capital (4)	Réserves et report à nouveau avant affectations des résultats (4)	Quote-part du capital détenu (en %)	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société en cours d'exercice
				Brute	Nette					
A. Renseignements détaillés concernant les filiales et participations (1) (2)										
Filiales (+ de 50% du capital détenu par la société)										
SOCIETE DE GESTION SAINTE MARGUERITE	2 006 400	8 520 702	100.00%	2 707 260	2 707 260	12 988 640		1 466 603	271 269	
Participations (10 à 50% du capital)										
Sous Total A				**2 707 260**	**2 707 260**					
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations non reprises au A. (3)										
Filiales françaises										
Filiales étrangères										
Participations dans des sociétés françaises										
GIE SANTE CITE	NC		NC	2 000	0			NC	NC	
Participation dans des sociétés étrangères										
Sous Total B				**2 000**	**0**					
TOTAL A+B				**2 709 260**	**2 707 260**					

(1) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés
conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
(2) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation indiquer la dénomination et le siège social.
(3) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

IV. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

NEANT